

①

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 500-06-000302-055

COUR SUPÉRIEURE
(Recours collectif)

**WILHELM B. PELLEMANS -et- MICHEL
VÉZINA**

Demandeurs-REQUÉRANTS

c.

**VINCENT LACROIX
PLACEMENTS NORBOURG INC.
GESTION D'ACTIFS PERFOLIO INC.
NORBOURG GESTION D'ACTIFS INC.
ASCENSIA CAPITAL INC.
NORBOURG GROUPE FINANCIER INC.
SERGE N. BEUGRÉ
FÉLICIEN SOUKA
DAVID SIMONEAU
BEAULIEU DESCHAMBAULT S.E.N.C.R.L.
RÉMI DESCHAMBAULT
THE NORTHERN TRUST COMPANY
CANADA
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA**

Défendeurs-INTIMÉS

et

**PIERRE LAPORTE
GILLES ROBILLARD, a/s RSM Richter**

Mis en cause

REQUÊTE POUR AUDITION PAR PRÉSENCE
(RPCS 23)

À L'HONORABLE JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC, VOS REQUÉRANTS WILHELM B. PELLEMANS ET MICHEL VÉZINA EXPOSENT RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:

1. Ils sont les deux représentants du groupe des personnes qui ont subi une perte dans l'affaire Norbourg en raison des agissements frauduleux du défendeur Vincent Lacroix et de ses complices;
2. Au moment de la présente requête, cette perte se chiffre à plus de 100 millions, incluant les intérêts;
3. L'honorable juge André Prévost a été chargé de la gestion de ce dossier, y compris son audition au fond;
4. Selon le calendrier des échéances en vigueur, les demandeurs doivent avoir mis leur dossier en état avant le 15 juin 2009;
5. Les interrogatoires après défense se sont déroulés presque sans arrêt depuis le mois d'octobre dernier et sont maintenant, y compris leurs accessoires d'objections et de production de documents, substantiellement complétés;
6. De leur côté, les défendeurs ont jusqu'au 15 septembre 2009 pour produire leurs propres déclarations et compléter leurs dossiers;
7. Les demandeurs estiment la durée de l'audition, en autant qu'ils sont concernés, à 30 jours environ;
8. Les défendeurs collectivement parlent de leur côté de plus de 120 jours d'audition, mais il est difficile d'estimer la durée réelle de l'audition de leurs témoins, puisqu'il semble y avoir beaucoup de duplication dans leurs estimations;
9. Il n'en demeure pas moins que, en tenant pour acquis pour cette cause sera entendue, vu sa longue durée, au rythme de 4 journées ou de 4 journées et demie par semaine, elle durera plusieurs mois;
10. Par ailleurs, les demandeurs ont demandé l'autorisation de modifier leur requête introductive d'instance, contre les quatre défendeurs KPMG, Beaulieu Deschambault, Northern Trust et Concentra, pour alléguer que les défendeurs abusent du système judiciaire en invoquant des moyens de défense

complètement frivoles, et pour les tenir responsables des dommages qui en découlent pour les demandeurs, au titre des honoraires extrajudiciaires qu'ils devront payer à leurs avocats pour faire valoir leurs droits;

11. Les membres du groupe victimes des défendeurs sont au nombre de 9 200 environ ;
12. Les sommes qu'ils ont perdues dans la débâcle de Norbourg, pour plusieurs d'entre eux, avaient été investies dans leurs REER sur lesquels ils comptaient pour vivre pendant leur retraite : un tableau précisant la portion des sommes perdues qui étaient détenues dans différents comptes enregistrés et l'âge des détenteurs est produit sous la cote R-1;
13. Plusieurs d'entre eux ont donc dû recommencer à travailler à un âge avancé, vu la disparition d'une partie importante de leurs REER;
14. Tel est le cas, à titre d'exemple, du requérant Michel Vézina, tel qu'il apparaît de son affidavit détaillé;
15. Vos requérants sollicitent la fixation de cette cause par préférence pour les motifs suivants :
 - a. L'enjeu monétaire supérieur à 100 millions;
 - b. Le fait que 9 200 personnes environ soient demandeurs;
 - c. Le fait qu'une fraction importante des montants réclamés consiste dans des REER;
 - d. Le fait qu'une partie importante des demandeurs comptaient et comptent encore sur ces sommes pour assurer leur retraite, et que plusieurs d'entre eux ont dû retourner au travail quand elles leur ont fait défaut;
 - e. Le fait que les demandeurs entendent réclamer de quatre des défendeurs le remboursement de leurs honoraires extrajudiciaires, attendu qu'ils allèguent que leurs défenses sont sans aucun fondement.
16. De surcroît, il est approprié que ce recours procède en première instance rapidement vu la quasi certitude que les défendeurs, s'ils sont condamnés, épuisent toutes les juridictions d'appel, occasionnant de ce fait d'autres délais importants;
17. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

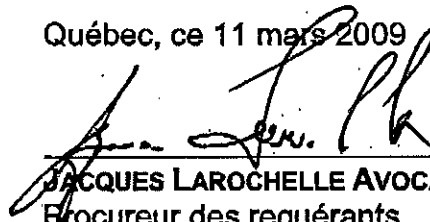
POUR CES MOTIFS, VOUS PLAISE:

ACCUEILLIR la présente requête;

FIXER l'audition de la présente affaire le plus rapidement possible à compter du 1^{er} janvier 2010;

LE TOUT frais à suivre.

Québec, ce 11 mars 2009



JACQUES LAROCHELLE AVOCAT INC.
Procureur des requérants

R-1

-> ICI C'EST LES FONDS PERFOLIO

TOP COMPES (ANCIEN) - 03/05/2005			
CNE	1947	40 895 586,69 \$	16 841 959,14 \$
55 ans et plus			
Moins de 55 ans	1472	21 890 730,96 \$	8 256 751,93 \$
N/A	714	15 173 991,26 \$	5 555 114,39 \$

Moins de 55 ans	201	3 502 763,92 \$	1 199 168,96 \$
N/A	6	32 157,67 \$	1 106,10 \$

Moins de 55 ans	2	7 228,91 \$	1 551,27 \$
N/A	35	463 270,97 \$	33 568,06 \$

Moins de 55 ans	11	167 724,32 \$	3 400,86 \$
N/A	4	46 910,49 \$	653,09 \$

ORD	4	15 076 166,69 \$	21 782,76 \$

REEE	17	65 288,20 \$	1 494,81 \$
Moins de 55 ans	49	235 028,07 \$	33 407,29 \$
N/A	8	55 127,11 \$	17 935,90 \$

REEF	13	63 045,39 \$	11 588,68 \$
Moins de 55 ans	59	417 403,38 \$	77 826,83 \$

Moins de 55 ans
 N/A

2576	39 741 030,30 \$	14 142 620,18 \$
298	2 675 738,71 \$	466 496,44 \$

Total Brut

moins :Fonds de Fonds en duplicata
 ORD N/A

4	15 076 166,69 \$	21 782,76 \$
---	------------------	--------------

Total Net

-> ICI C'EST LES FONDS PERFOLIO

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

District de **MONTREAL**

COUR **SUPÉRIEURE**

No.: **500-06-000302-055**

WILHELM B. PELLEMANS ET AL

Demandeurs

-C.-

VINCENT LACROIX ET AL.

Défendeurs

**REQUÊTE POUR AUDITION
PAR PRÉSENCE
ET PIÈCE R-1**

N/D **5597-01**

Casier 139

Code: AL - 9564

JACQUES LAROCHELLE

AVOCAT INC.

75, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1N4
TEL : 418.529.5881 • TÉLÉC. : 418.529.1656
larochelle.avocat@bellnet.ca

AFFIDAVIT

Je soussigné, WILHELM B. PELLEMANS, médecin, domicilié et résidant au 240, rue Normand, Morin Heights, district de Terrebonne, J0R 1H0, déclare solennellement ce qui suit:

1 Je suis l'un des requérants;


~~2 Tous les faits allégués dans la présente requête sont vrais.~~

ET J'AI SIGNÉ



Wilhelm B. Pellemans

Déclaré solennellement devant moi à *Morin-Heights*
12 mars 2009, le



Commissaire à l'assermentation

AFFIDAVIT

Je soussigné, MICHEL VÉZINA, évaluateur automobile à la retraite, domicilié et résidant au 5030, rue Michel, St-Hubert, district de Longueuil, déclare solennellement ce qui suit:

1. Je suis l'un des requérants;
2. Je suis né le 13 mai 1939 et avais donc 66 ans au mois d'août 2005;
3. À ce moment, j'avais pris ma retraite depuis 2002 et mes revenus de retraite consistaient d'une part dans mes rentes provinciale et fédérale et, d'autre part, dans les économies que j'avais placées dans un REER auprès de Norbourg, de l'ordre d'environ 288 000\$;
4. J'étais alors propriétaire d'une automobile, d'une résidence et d'une tente roulotte qui me servait à faire quelques sorties avec ma femme;
5. Depuis le 28 août 2005, je n'ai pas touché un sou du montant de 288 000\$ que j'ai perdu, sauf un chèque de 775\$ que j'ai obtenu récemment;
6. À compter de 2005, comme mes revenus de retraite n'étaient plus du tout suffisants pour vivre, j'ai dû recommencer à travailler en qualité de débosseleur, un travail physique très dur pour moi que j'avais laissé depuis plusieurs années puisque j'étais, au moment de ma retraite, estimateur automobile;
7. Au début, j'étais obligé de travailler 40 heures par semaine et plus, soit comme débosseleur, soit à des menus travaux qu'on voulait bien m'offrir de part et d'autre;
8. Cependant, je suis maintenant âgé de 70 ans et n'ai plus la capacité de le faire, de sorte que je travaille encore mais à un rythme d'environ 15 heures par semaine;

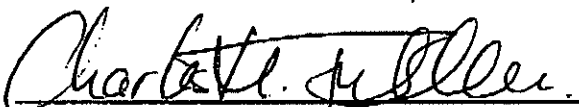
9. En ce qui concerne ma tente roulotte, j'ai dû malheureusement la vendre puisque je n'avais plus le moyen de me payer des vacances de camping;

ET J'AI SIGNÉ

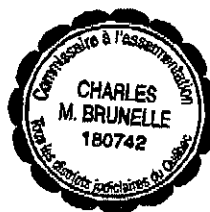


Michel Vézina

Déclaré solennellement devant moi à
St-Hubert., le 12 mars 2007



Commissaire à l'assermentation



AVIS

Destinataires:

<p>Me Serge Létourneau Me Jean-Philippe Lemieux Me Suzanne Gagné LÉTOURNEAU GAGNÉ S.E.N.C.R.L. 116, rue St-Pierre, # 111 Québec (Québec) G1K 4A7 Tél : 418-692-6697 Fax : 418-692-1108 serge@letourneaugagne.ca jplemieux@letourneaugagne.ca sgagne@letourneaugagne.ca</p>	<p>Vincent Lacroix Établissement Sainte-Anne-des-Plaines 244, Montée Gagnon Sainte-Anne-des-Plaines, QC J0N 1H0 Tél : (450) 478-5933 Fax : (450) 478-5888 Se représente seul et Placements Norbourg Inc. Non représentée</p>
<p>Me Jo-Anne Demers Tél : 514-843-3161 Me Michèle Bédard Tél : 514-843-3098 Me Mélissa Talbot Tél : 514-843-3771 NICHOLL PASKELL-MEDE 630, boul. René-Lévesque Ouest, # 1700 Montréal (Québec) H3B 1S6 Fax : 514-843-6110 jademers@npm.ca mbedard@npm.ca mtalbot@npm.ca Procureurs de Beaulieu, Deschambault, s.e.n.c.r.l. et Rémi Deschambault</p>	<p>Me Gary D.D. Morrison Tél : 514- 846-2268 Me Bernard Jolin Tél : 514- 846-2205 Me Mario Welsh Tél : 418-649-5473 FAX : 418-524-1717 Me Jean-François Bienjonetti Tél : (418) 649-5470 Fax : 1 866 297 8757 Me Benoît Bourgon Me Réna Kermasha Tél : (514) 846-1212 Me Sébastien C. Caron Tél : (514) 846-2259 HEENAN BLAIKIE, S.E.N.C.R.L., s.r.l. 1250, boul. René-Lévesque O., #2500 Montréal (Québec) H3B 4Y1 Fax : 514-846-3427 gmorrison@heenan.ca bjolin@heenan.ca mwelsh@heenan.ca fbienjonetti@heenan.ca bbourgon@heenan.ca rkermasha@heenan.ca scaron@heenan.ca Procureurs de l'Autorité des marchés financiers</p>

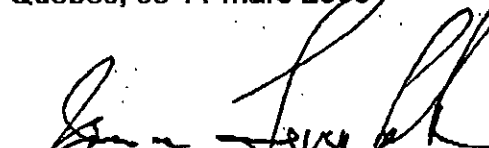
<p>Me Silvana Conte Tél : 514-904-8170</p> <p>Me Carine Bouzaglou Tél : 514-904-5364</p> <p>OSLER HOSKIN & HARCOURT S.E.N.C.R.L., s.r.l. 1000, de La Gauchetière Ouest, # 2100 Montréal (Québec) H3B 4W5 Fax : 514-904-8101 sconte@osler.com cbouzaglou@osler.com</p> <p>Procureurs de The Northern Trust Co. Canada</p>	<p>Me Marc Duchesne Tél : 514-954-3102</p> <p>Me Isabelle Deshamais Tél : 514-954-3176</p> <p>Me Simon-Luc Dallaire Tél : (514) 954-2516</p> <p>BORDEN LADNER GERVAIS, s.r.l. 1000, de La Gauchetière Ouest, # 900 Montréal (Québec) H3B 5H4 Fax : 514-954-1905 mduchesne@blgcanada.com ideshamais@blgcanada.com sdallaire@blgcanada.com</p> <p>Procureurs de Pierre Laporte, C.A., ès qualités de liquidateur des fonds Norbourg et Évolution, a/s de Société Ernst & Young Inc.</p>
<p>Me Denis St-Onge Tél : 514-392-9519 Fax : 514-876-9519</p> <p>Me Patrice Benoît Tél : 514-392-9550 Fax : 514-876-9550</p> <p>Me Marie-Hélène Provencher Tél : (514) 878-9641 Fax : (514) 878-1450</p> <p>GOWLING LAFLEUR HENDERSON, s.r.l. 1, Place Ville-Marie, # 3700 Montréal (Québec) H3B 3P4 denis.st-onge@gowlings.com patrice.benoit@gowlings.com marie-helene.provencher@gowlings.com</p> <p>Procureurs de Gilles Robillard, ès qualités de syndic à la faillite de Gestion d'Actifs Perfolio inc., Norbourg Gestion d'Actifs inc., Ascencia Capital inc. et Norbourg Groupe Financier inc., a/s RSM Richter</p>	<p>Me Sarto Brisebois 276, rue St-Jacques O., #901 Montréal (Québec) H2Y 1N3 Tél : 514-849-9444 Fax : 514-849-0119 Sarto.brisebois@hotmail.com</p> <p>Procureur du syndic à la faillite de David Simoneau</p> <p>Me Andrée Marier GUTTMAN MARIER 4, rue Notre-Dame est, #701 Montréal (Québec) H2Y 1B8 Tél : 514-987-1123 Fax : 514-287-0666 guttmanetmarier@hotmail.com</p> <p>Procureurs de David Simoneau</p>

<p>Me Louise Desautels 83, rue St-Paul Ouest Montréal (Québec) H2Y 1K9 Tél : 514-842-8051 Fax : 514-842-8055 desautels.loi@videotron.ca</p> <p>Procureure de Félicien Souka</p>	<p>Serge N. Beugré 1405, avenue de Jonquière Laval, QC H7E 3P6</p> <p>Non représenté</p>
<p>Me Hélène Lefebvre Tél : (514) 847-4457 Me Michel G. Sylvestre Tél : (514) 847-4460 Me Claudia Déry Tél: (514) 847-4607 Me Andres Garin Tél : (514) 847-4747 OGILVY RENAULT S.E.N.C.R.L., s.r.l. 1981, av. Mc Gill College, #1100 Montréal, QC H3A 3C1 Fax : (514) 286-5474 hlefebvre@ogilvyrenault.com mstylvestre@ogilvyrenault.com cdery@ogilvyrenault.com agarin@ogilvyrenault.com</p> <p>Procureurs de KPMG, s.r.l., s.e.n.c.r.l.</p>	<p>Me Robert J. Torralbo Tél : (514) 982-4014 Me Sébastien Guy Tél : (514) 982-4020 BLAKE, CASSELS & GRAYDON, S.E.N.C.R.L., s.r.l. 600, boul. de Maisonneuve O., #2200 Montréal, QC H3A 3J2 Fax : (514) 982-4099 robert.torralbo@blakes.com sebastien.guy@blakes.com</p> <p>Procureurs de Société de Fiducie Concentra, représentée par Service Blakes Québec inc.</p>

PRENEZ AVIS de la présente requête et soyez informés qu'elle sera présentée devant l'honorable juge en chef, siégeant au palais de justice de Montréal, le **20 mars 2009**, salle 17.61 A, à 10h00 de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Québec, ce 11 mars 2009



JACQUES LAROCHELLE AVOCAT INC.
Procureur des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Districte de MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 1 500-06-000302-055

WILHELM B. PELLEMAN ET AL

Demandeurs

-c.-

VINCENT LACROIX ET AL.

Défendeurs

**AFFIDAVIT DE WILHELM B. PELLEMAN
ET AFFIDAVIT DE MICHEL VEZINA**

N/D 5597-01

Casier 139

Code: AL-9964

JACQUES LAROCHELLE

AVOCAT INC.

75, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 1N4
TEL. : 418.529.5881 • TÉLÉC. : 418.529.1656
jlarochelle-avocat@bellnet.ca